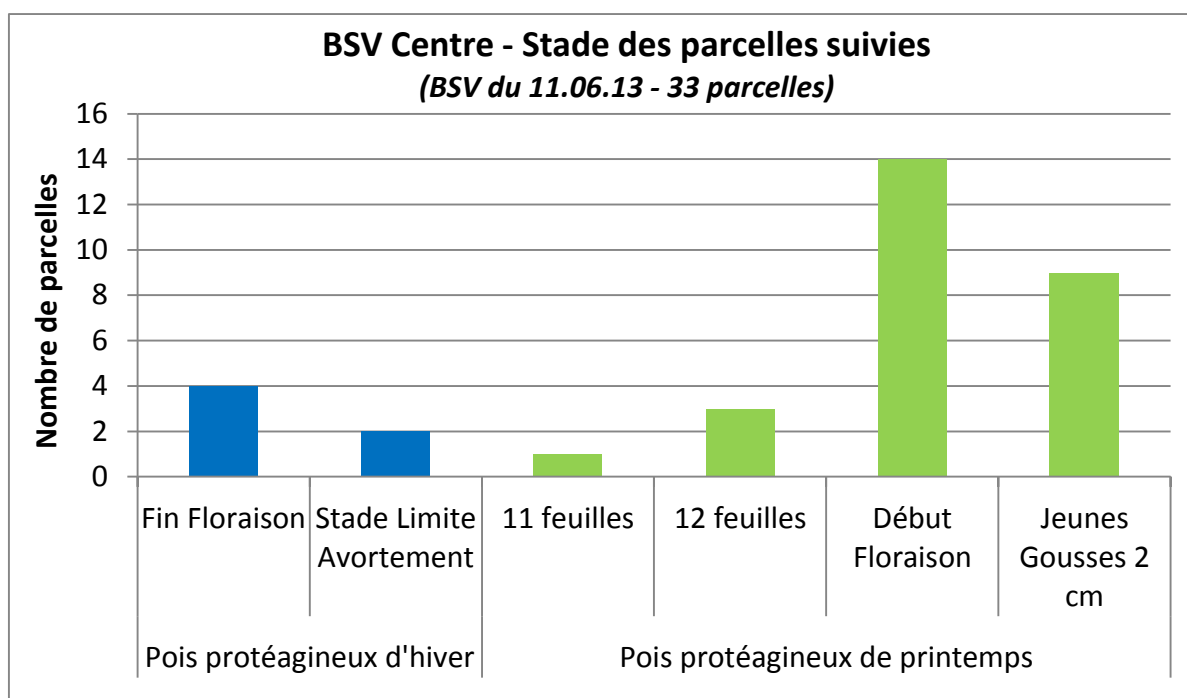


**6 parcelles de pois d'hiver et 27 parcelles de pois de printemps** ont fait l'objet d'observations pour la réalisation de ce bulletin.

### STADES

**Pois d'hiver :** 67% des parcelles sont à fin floraison et 33% sont au stade limite d'avortement.

**Pois de printemps :** les stades s'échelonnent de 11 feuilles à Jeunes Gousses 2 cm.



### PUCERONS VERTS DU POIS (*ACYRTHOSIPHON PISUM*)

#### Seuil de nuisibilité

On peut considérer que le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on se situe dans une fourchette de 20 à 40 pucerons par plante en moyenne, entre début floraison et fin floraison.

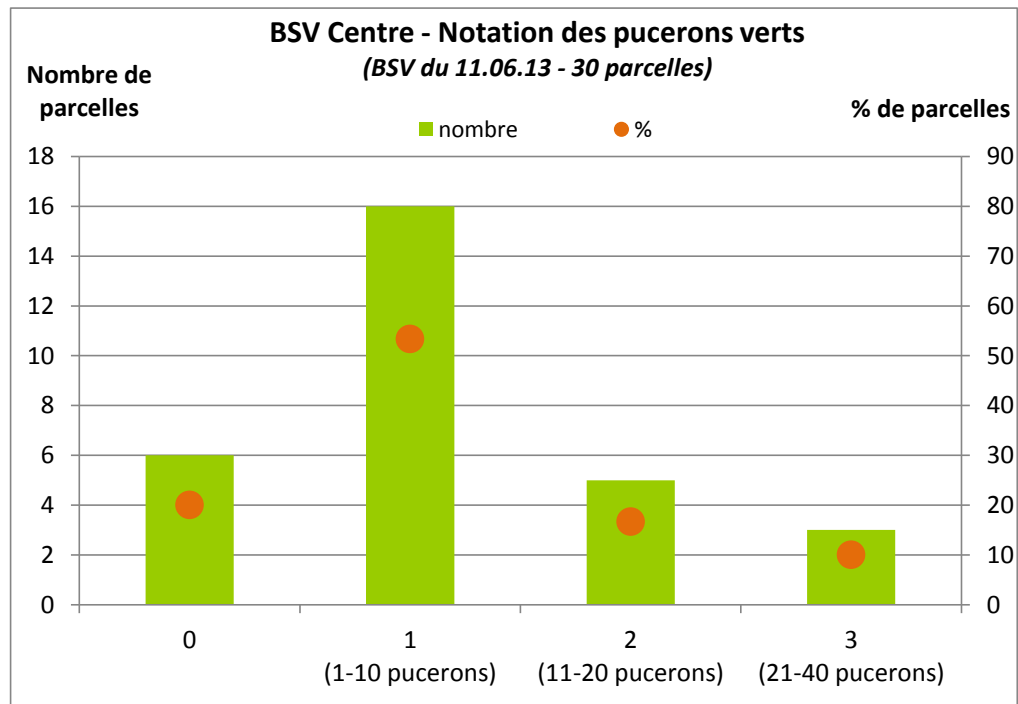
*NB : des arrivées de pucerons verts avant début floraison sont possibles et peuvent être à l'origine de viroses. Si les pois végètent à ce moment-là, alors ils seront d'autant plus sensibles aux attaques de ce ravageur.*

Ce seuil de nuisibilité doit également prendre en compte la vitesse d'expansion de la population, le développement de la culture ainsi que la présence d'auxiliaires. Ainsi, si la population passe de quelques individus voire d'une dizaine d'individus à plusieurs dizaines par plante en 2-3 jours, alors la nuisibilité sera importante. Par ailleurs, de faibles populations de pucerons sur des plantes chétives peuvent s'avérer très nuisibles.



## Etat général

30 parcelles de pois (dont 6 hiver) ont fait l'objet d'une observation de pucerons verts : **20% des parcelles observées sont indemnes et 80% des parcelles comportent des pucerons. Parmi ces dernières, 10% ont atteint le seuil de nuisibilité.**



**Les populations de pucerons ont fortement progressé depuis les dernières observations.** La remontée des températures de ces derniers jours leur a vraisemblablement été favorable. **Compte tenu des conditions climatiques annoncées, avec une pluviométrie régulière, le développement des populations devrait se ralentir. La surveillance des parcelles reste toutefois impérative.**

NB : La surveillance des pucerons doit systématiquement s'accompagner d'une observation des auxiliaires, qui participent activement à la régulation.

## TORDEUSE DU POIS (*CYDIA NIGRICANA*)

### Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque l'on dénombre :

- 400 captures cumulées depuis le début de la floraison pour une récolte destinée à l'alimentation animale ;
- 100 captures cumulées depuis le début de la floraison pour une récolte destinée à l'alimentation humaine ou à la production de semences.



### Etat général

16 parcelles de pois (dont 4 hiver) ont fait l'objet d'une observation de tordeuses :

- 4 parcelles sont indemnes (Cher, Indre, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire) ;
- 6 parcelles ont moins de 30 captures (2 dans le Cher, 2 dans le Loir-et-Cher, 1 dans le Loiret, 1 dans l'Eure-et-Loir) ;
- 3 parcelles ont entre 30 et 60 captures (Loiret) ;
- 2 parcelles ont entre 60 et 90 captures (1 dans le Cher, 1 dans le Loir-et-Cher) ;
- 1 parcelle dans le Cher totalise 105 captures.

**Le stade début floraison marque le début de l'installation des pièges pour suivre les vols de tordeuses.**

**Compte tenu de la pluviométrie annoncée, les captures pourraient diminuer. Le relevé hebdomadaire des pièges reste toutefois impératif.**

NB : les vols de tordeuses peuvent être très localisés et l'installation d'un piège par parcelle est recommandée.

## BRUCHE DU POIS (*BRUCHUS PISORUM*)



INRA

### Stade de sensibilité

La période de sensibilité de la culture s'étend du stade jeunes gousses 2 cm (JG2) jusqu'à la fin de la floraison, les adultes se nourrissant du pollen.

### Etat général

7 parcelles (dont 3 hiver) ont fait l'objet d'une observation du stade de sensibilité aux bruches : **2 des 4 parcelles de pois de printemps ont atteint le stade sensible** (jeunes gousses 2 cm = JG2). **Les 3 parcelles de pois d'hiver ont atteint la fin de la période de sensibilité** (stade fin floraison).

**Les parcelles ayant atteint le stade jeunes gousses 2 cm doivent faire l'objet d'une surveillance accrue.**

## ASCOCHYTOSE DU POIS (*ASCOCHYTA PINODES*)



P. HAUPRICH / ARVALIS

### Stade de sensibilité

Les symptômes d'ascochytose doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois d'hiver ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les pois de printemps.

### Etat général

28 parcelles de pois (dont 5 hiver) ont fait l'objet d'une observation d'ascochytose : 11 parcelles présentent des symptômes tandis que les autres parcelles sont indemnes.

Les nécroses sur tiges relevées sur les **pois d'hiver** ont progressé depuis les dernières observations. Les 4 parcelles atteintes ont des ponctuations sur la moitié inférieure des plantes, avec 40 à 100% du feuillage touché. Elles présentent également des ponctuations sur la moitié supérieure du feuillage avec 5 à 70% du feuillage touché.

Pour les **pois de printemps**, la maladie concerne 7 parcelles, avec 5 à 70% du feuillage touché sur la moitié inférieure. Des symptômes sur la moitié supérieure sont également observés, allant de 5 à 30% du feuillage touché. La maladie a légèrement progressé sur les pois de printemps.

**Globalement, l'ascochytose (anciennement appelée anthracnose) a légèrement progressé depuis les dernières observations. Avec les températures relativement hautes annoncées et la pluviométrie régulière, le contexte climatique reste favorable à l'expansion de la maladie.**

## MILDIU (*PERONOSPORA SP.*)

### Stade de sensibilité

Les symptômes de mildiou doivent être surveillés :

- depuis la levée jusqu'au stade 8 feuilles pour les contaminations primaires ;
- depuis le stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA) pour les contaminations secondaires.

*NB : En présence d'un traitement de semences approprié, il est très peu probable d'observer des contaminations primaires.*



E. VANNETZEL / ARVALIS

### Etat général

20 parcelles de pois (dont 5 hiver) ont fait l'objet d'une observation de mildiou. Des attaques sont observées sur 6 parcelles de pois de printemps (3 dans l'Indre, 2 dans le Loir-et-Cher et 1 dans le Loiret) mais le pourcentage de feuillage touché est très faible. Les autres parcelles sont indemnes.

**Le contexte climatique annoncé prochainement restera favorable à l'expansion de la maladie. Les parcelles de pois doivent faire l'objet d'une surveillance.**

## BOTRYTIS DU POIS (*BOTRYTIS CINEREA*)

### Stade de sensibilité

Les symptômes de botrytis doivent être surveillés à partir de la formation des gousses jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (FSLA).

### Etat général

5 parcelles de pois (dont une hiver) ont fait l'objet d'une observation de botrytis et 1 parcelle présente des symptômes (25% des gousses touchées).



D. HAIDTICH /